

COMMENT PARTAGER ET PROTÉGER L'EAU DU RHÔNE À L'HORIZON 2100 ? REQUESTIONNER LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE ET LES PRATIQUES LIÉES À L'EAU DANS LA PLAINE DE L'AIN

Gouvernance, paysage industriel, énergie, ressource en eau, conflits, partage, milieux

Le Rhône, plus puissant fleuve français, considéré comme inébranlable et fournisseur d'une ressource inépuisable, est en train d'évoluer. En effet, une diminution de 20% de son débit d'étiage est prévue d'ici 2050 en raison de la fonte du glacier qui l'alimente et une augmentation de sa température est observée (+2°C depuis 1970 dans la partie nord du Rhône) (1). De plus, les épisodes exceptionnels vont s'intensifier (sécheresse, inondation, ...).

Le fleuve prend sa source au glacier du Rhône dans les Alpes Suisses et se jette dans la mer Méditerranée dans le delta de la Camargue. Il accompagne ¼ de la production énergétique du pays avec 19 centrales hydroélectriques et 4 centrales nucléaires. Son profil auparavant sauvage et diversifié a été fortement modifié et maîtrisé par l'homme pour diminuer les risques d'inondation et faciliter de nombreuses activités : la navigation, la production d'énergie, l'irrigation et le tourisme. Son caractère trans-frontalier nécessite une collaboration entre les français et les suisses concernant sa gestion et son utilisation.

A l'échelle nationale, la raréfaction de la ressource en eau est un enjeu majeur qui a un impact sur les multiples usages de l'eau. L'alimentation en eau potable qui est puisée dans le fleuve et dans sa nappe d'accompagnement (80% de la consommation de la métropole de Lyon) est mise en péril par la diminution du débit du Rhône et la pollution des eaux souterraines et superficielles. Cette pollution est due notamment à l'utilisation d'intrants chimiques dans l'agriculture et aux rejets des industries dans les rivières.

L'irrigation des cultures représente 48% des prélèvements dans le Rhône. Les cultures céréalières (maïs, blé, ...) intensives très présentes sur mon site d'étude, nécessitent une irrigation importante assurée par le Rhône.

Le réchauffement de l'eau et la diminution du débit entraînent une dégradation des milieux humides et une perte de biodiversité, déjà fortement impactés par les nombreux ouvrages hydrauliques et les industries qui bordent le fleuve.

Les centrales nucléaires sont au cœur d'un conflit franco-suisse. Elles dépendent du débit du Rhône et de sa température pour assurer le refroidissement des réacteurs. Par ailleurs, l'eau potable des habitants de Genève est puisée dans le lac Léman dont la régulation est assurée par le barrage Seujet. En 2011, en raison d'une forte sécheresse, le canton de Genève a retenu plus d'eau du Rhône pour maintenir le niveau du Lac ; la centrale du Bugey, située en aval de Genève (70km à vol d'oiseau), a été impactée par le manque d'eau et a dû réduire sa production électrique. (2) Ce conflit

d'usage va être accentué par la raréfaction et le réchauffement de l'eau du Rhône, mais aussi par l'implantation de deux nouveaux réacteurs à la centrale du Bugey d'ici 2035.

Mon site d'étude se situe sur le tronçon du Rhône entre Genève et Lyon et plus précisément dans la plaine de l'Ain, au Nord Est de Lyon. La plaine de l'Ain et du Rhône est une plaine agricole, industrielle et énergétique dont le développement a été impulsé par le passage du fleuve Rhône qui dessine sa limite Sud. Elle est traversée d'est en ouest par le fleuve de l'Ain dont le profil est beaucoup plus sauvage et préservé que celui du Rhône. Elle est gagnée par l'extension de l'aire urbaine de Lyon qui exerce une pression sur les tissus agricole et boisé.

La plaine se caractérise par un paysage ouvert marqué par des infrastructures industrielles monumentales (centrale nucléaire du Bugey, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, ...) et cadré par les massifs du Bugey et le plateau de la Dombes. L'Ain est dissimulé par un cordon boisé et de milieux humides que forment les Lônes (ancien méandre en connexion avec le lit principal) et Brotteaux qui le bordent. La géomorphologie et pédologie de la plaine est issue de la présence du glacier du Rhône : un relief plat parsemé de buttes, anciennes moraines, et un sol caillouteux calcaire peu profond. La faible réserve utile de ce type de sol nécessite une irrigation importante, particulièrement pour les cultures pratiquées (maïs, blé, ...). La mutation de l'agriculture et l'industrialisation de la plaine à la suite de la révolution industrielle, a transformé les paysages avec une dominance des grandes cultures de céréales. L'intensification et la spécialisation du système agricole entraîne une banalisation du paysage dominé par les champs de maïs et les pivots d'arrosage omniprésents.

Une anticipation de la raréfaction de la ressource en eau est nécessaire pour limiter les conflits où des « gilets jaunes de l'eau » (3) pourraient apparaître pour défendre leur droit, en particulier sur ce territoire dépourvu de « commission locale de l'eau », donc probablement en manque de lieux de concertation apaisée sur ces sujets. La gestion des débits doit être conciliée au fonctionnement écologique du fleuve et aux usagers (loisirs, industrie, agriculture, ...). Une approche transversale du territoire doit être menée prenant en compte des enjeux économique, écologique, énergétiques ainsi que sociaux et culturels. Par des approches décroisées, le paysagiste peut aussi jouer un rôle de médiateur entre les différents acteurs du territoire. La prise en compte de l'ensemble des acteurs nécessite de penser des modes de planification et de gestion à différentes échelles (transfrontalier, bassin versant, région, intercommunalité, commune). L'agriculture et la production énergétique sont des enjeux actuels très forts dans la plaine de l'Ain que j'aimerais traiter, sous le prisme de la raréfaction de la ressource en eau et donc de l'adaptation des pratiques (transition énergétique, mutation agricole).

Comment anticiper les conflits d'usage et de droit à propos de l'eau du Rhône ?

Quelle légitimité et quels leviers le paysagiste a-t-il sur des enjeux nationaux et internationaux ?

1. «Les débits du Rhône en bassin sous l'effet du changement climatique», l'Agence de l'eau RMC

2. <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/rhone-bataille-eau-rhone-fleuve-mutation-coeur-enjeux-energetiques-107351/>

3. «Verra-t-on des gilets jaunes de l'eau ?», Déc. 2022, Manon Loisel, Alternative économiques